Vision

Construire et vivre de façon durable-il y va de notre avenir

Accepté par la Session des jeunes par 128 voix contre 37

Année: 2021
Thème: Construire la culture
Destinataire: -
Type d'entrée: Vision

Contenu:

Nous aimerions disposer de lieux de vie attractifs et pratiquer une culture de la construction et du bâti durable.

- Adapter le droit de bail au niveau des charges et faire des frais de chauffage un montant fixe, calculé sur la base de moyennes régionales et régulièrement révisé.
- Dans les villes et les villages, susciter des conditions climatiques agréables par la création de rues et de bâtiments arborisés et végétalisés. Donner plus de place à la mobilité douce.
- La Confédération prend des mesures pour encourager et promouvoir le recyclage des matériaux de construction.

Justification:

Les villes accordent trop de place au trafic motorisé individuel. La mobilité douce est une solution de rechange plus écologique. Combinée à la végétalisation des villes, elle améliore le climat urbain et crée un environnement agréable. Mais pour cela, il faut des infrastructures adaptées. La construction durable est une composante importante de la protection de l'environnement et passe notamment par le recyclage des matériaux de construction. Les chauffages fossiles provoquent une grande partie des émissions de CO2. Des adaptations apportées au droit de bail permettent de promouvoir, dans le secteur locatif également, l'adoption d'alternatives moins polluantes.

Informations intéressantes sur le thème et Document

16.12.2021 : Ce postulat (Sandra Locher-Benguerel) 21.4562 a été déposé concernant le sous-objectif 1 "Frais de chauffage".

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé